



Procès-verbal

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FPF DU 27MAI 2026 / MEMBRES DU CA AU 27-5-2026

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BASTIDE Christine	Resp. Dpt Formation	3 ^{ème}	x	x
BOI Marcel	Resp. Dpt Communication	3 ^{ème}	x	x
BREARD Serge	Assistant Trésorier	1 ^{er}		x
CARAMELLO Philippe	Président UR02 - Adjoint Dpt Formation	-		x
CHABONAT Alain	Trésorier-Adjoint	1 ^{er}	x	x
GASTALDI Dominique	Vice-Président UR, Président UR 11	2 ^{ème}	x	x
GURY Dominique	Adjoint Dpt Informatique	-	x	x
LABRUYÈRE James	Président UR04 - Resp. Département Compétitions	3 ^{ème}	x	x
LAMBERT Daniel	Président UR21	2 ^{ème}	x	x
MARCHAND Michel	Président UR17	2 ^{ème}	Absent	x
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR10 & Adjointe de Rédaction La Lettre	2 ^{ème}	x	x
PIRES DIAS José Manuel	Resp. Département Labels & Distinctions	-		x
PRUVOT Danièle	Présidente UR 01 - Resp. Dpt Publications	2 ^{ème}	x	x
SALEILLES Jean	Président	1 ^{er}	x	x
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Vice-Présidente FPF, Présidente UR14 & Resp. Dpt Événementiel	1 ^{er}	x	x
STEHLY Pascal	Trésorier Général	1 ^{er}	x	x
Liste à compléter :	Les adhérents étaient destinataires d'un lien leur permettant de suivre l'Assemblée Générale Ordinaire			
	71 présents compris le CA ci-dessus			

Sous la présidence de Jean Saleilles, Assemblée Générale Ordinaire 2026 de la FPF.

ORDRE DU JOUR PROPOSE PAR JEAN SALEILLES

- Présentation synthétique du Rapport moral du Président
- Présentation synthétique du Rapport financier par le Trésorier
- Rapport du Secrétaire Général
- Rapports des deux Vice-Présidents
- Rapports des responsables de Départements
- Annonces des résultats des votes : Rapport Moral, Rapport Financier, Cotisations 2026 / 2027, Elections des administrateurs du 1^{er} Collège, Election des administrateurs du 2^{ème} Collège.
- Questions diverses : 2 courriers reçus.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2026 DEBUTE A 18H05.

- En introduction le Président rappelle les principaux éléments de son rapport moral soumis au vote des adhérents.
- Ensuite le Trésorier fédéral, Serge Stehly, fait de même concernant son rapport financier en résumant les principales conclusions de son rapport.
- Suite à la démission du Secrétaire général, le Président remercie chaleureusement Stéphane Benhamou pour le travail accompli sur de nombreux dossiers.
- Prise de parole des deux Vice-Présidents: Chantal Signoret-Dussutour pour son action avec la partie administrative de la FPF, Dominique Gastaldi au titre de Vice-Président des Unions Régionales.

- Chaque responsable de Département prend la parole pour résumer son action, remerciant tous ceux qui dans leur département respectif consolident et portent les actions de celui-ci.

Les résultats des différents votes sont alors communiqués

1ère Phase : Votes des adhérents directs: 1025 sur 7888 inscrits 12,99%,

2ème Phase : Votes des clubs : 171 sur 539 inscrits soit 31,72%,

2ème Phase : Votes des adhérents ayant donné pouvoir aux Clubs :2575 sur 7888 soit 32,64%,

3ème Phase : Votes des Pdts d'UR ayant reçu pouvoir des Pdts de club : 415 sur 7888 soit 5,26%,

Le cumul des votes s'établit à 4186, soit un taux de participation de 53.06%.

Votes des rapports :

	Pour	%	Contre	%	Abstention	%	Total
Rapport moral du Président	3571	85,49	127	3,04	479	11,47	4177
Rapport financier du Trésorier	3746	89,68	38	0,90	393	9,40	4177
Cotisations	3113	74,53	554	13,26	510	12,21	4177

Les rapports sont adoptés à la majorité des voix et le montant de la cotisation 2026/2027 sera de 42€. (1 euro restant à la FPF et 1 euro ventilé sur l'ensemble des UR).

Résultats des votes du 2ème collège et du 1er collège

Résultats des votes du 2ème collège

Les candidatures pour le deuxième collège à date sont les suivantes :

- Frédéric Duval UR 05
- Dominique Gastaldi UR 11
- Daniel Lambert UR 21
- Philippe Lebrun UR 23
- Michel Marchand UR 17
- Fabienne Mondié UR 10
- Françoise Morio UR 12
- Michel Villequey UR 08

Lors du vote des présidents d'UR, 22 votes exprimés sur 24. Obtiennent :

- Dominique Gastaldi : 20 voix
- Fabienne Mondié : 18 voix
- Daniel Lambert : 15 voix

- Michel Villequey : 15 voix
- Philippe Lebrun : 14 voix
- Frédéric Duval : 13 voix
- Françoise Morio : 9 voix
- Michel Marchand : 2 voix

Sont déclarés élus du 2^{ème} collège, Dominique Gastaldi, Fabienne Mondié, Daniel Lambert, Michel Villequey et Philippe Lebrun.

Résultat des votes du 1^{er} collège

Jean Saleilles annonce les résultats des votes du 1^{er} collège.

Sur 4186 voix exprimées,

- Alain Chabonat obtient 3594 voix, soit 85,86%
- Philippe Maire obtient 3856 voix, soit 92.51%
- Thierry Martinet obtient 3709 voix, soit 86,04%

Ils sont en conséquence élus aux 3 postes d'administrateurs à pourvoir du 1^{er} collège.

Questions diverses :

Le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu deux courriers :

- L'un demandant des explications sur la **demande de visibilité sur le site pour la totalité des photos participant aux concours**. Actuellement seules sont visibles les 50 premières et ensuite il faut cliquer sur le titre de chaque photo, pour les faire défiler et toutes les photos sont donc visibles. Ce procédé ne sera pas modifié, car cela représente des milliers de photos sur cinq ans et la FPF a fait le choix de réduire l'espace alloué pour des raisons financières.
- Le second formulé sous forme de requête, pétition, puis question et demandant que des photos n'ayant pas les autorisations ou droits d'auteur et qui seraient présentées en concours, soit notées, comptabilisées pour les résultats, et retirées de toute visibilité (site fédéral, support papier, exposition).
- Cela reviendrait à accepter une entorse à la loi afin de privilégier ce type de photo, alors que notre Fédération est reconnue d'Intérêt Général (donc visible par tous), que notre Fédération reçoit régulièrement des demandes de plus de visibilité, et elle y répond par son site, ses réseaux sociaux, ses publications, ses expositions prestige et enfin, qu'elle vient d'obtenir le Label du Bicentenaire pour être visible et porteuse des valeurs que prônent cette reconnaissance.
- En allant plus loin, il est demandé qu'un auteur, un club ne remplissant pas les contraintes légales, (ce n'est pas la Fédération qui les met en place, mais les applique, faut-il le rappeler), qu'un club puisse être classé (en ne diffusant pas ses photos) devant un club qui respecterait le guide des compétitions. La réponse est que le guide ne sera pas modifié pour l'année à venir, que nous poursuivrons l'application des textes, puis évaluation des retours, mais la question est bien sûr prise en compte et le CA note les remarques et fait plusieurs propositions :

-Il est important que chacun s'approprie la réglementation (adhérents, responsables de club, d'UR, commissaires), comme le font les écoles de photo en direction de leurs élèves. On parle bien d'éthique et de culture photographique et en respectant la loi, la créativité n'est en rien écartée. Renvoyer la décision à une commission ne peut être la seule solution, chacun est responsable à la place où il se trouve.

-La commission donnera une réponse plus argumentée et s'appuiera sur une équipe plus large, afin de statuer en groupe et avec une décision partagée. Ce qui était déjà le cas mais tout peut s'améliorer et la commission, le CA, entendent bien certaines questions lors de certains arbitrages.

-Une web conférence sera organisée en février avec des questions posées au préalable à l'avocat de la Fédération, spécialisé et qui accompagne et éclaire notre Fédération sur le respect des droits patrimoniaux et des droits d'auteur. Informer pour mieux comprendre, même si notre avocat est déjà intervenu deux fois lors d'une rencontre nationale à Paris en présentiel et lors d'une web conférence, chaque fois en présence des présidents d'UR, de commissaires, ayant en charge l'explication et l'application du guide des compétitions.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 19 h et le Président remercie tous ceux qui ont pris le temps de voter et ceux qui étaient présents à cette Assemblée Générale.

Le Président

Jean Saleilles

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'J. Saleilles'.